

**COMITÉ DE PARENTS POUR LES ÉLÈVES À RISQUE ET LES ÉLÈVES  
HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE  
(EHDA)**

**Lundi 17 mars 2025**

**Réunion en personne à la salle multi 2/3 du centre administratif (Édifice Marcel-Simoneau) DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE à 18 h (avec boîte à lunch)**

## **Procès-verbal**

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DE BIENVENUE**

#### **PRISE DE PRÉSENCE**

Bourassa, Jean-Claude, parent (2<sup>e</sup> année/2)  
Duchesne, Andrée-Anne, parent (1<sup>re</sup> année/2)  
Frappier, Mylène, représentant partenaire santé  
Faucher, Susan, représentant direction primaire  
Glaude, Josée, représentant enseignant  
Jutras, Dany, parent (2<sup>e</sup> année/2)  
Laroche, Isabelle, directrice SRÉ  
Sri, André, parent (1<sup>re</sup> année/2)  
Turcotte, Marie-Élaine, parent substitut (2<sup>e</sup> année/2)  
Barry, Hugo, représentant professionnel  
Dion, Caroline, représentant personnel technique et administratif  
Drapeau, Stéphanie, représentant direction secondaire

#### **ABSENCE**

Le Risbé, Michèle, parent (2<sup>e</sup> année/2)  
Therriault, Jessica, parent (1<sup>re</sup> année/2)

#### **Secrétariat**

Jean-Claude Bourassa

#### **1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 17 mars 2025.**

Il est proposé par Hugo Barry, parent, et résolu par Marie-Élaine Turcotte,

QUE l'ordre du jour du 17 mars 2025 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 janvier 2025.**

Il est proposé par Andréanne Duchesne et résolu par Caroline Dion,

QUE le procès-verbal de la rencontre du 20 janvier soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

### 3. SUIVI AU PV DU 20 JANVIER 2025

Aucun suivi.

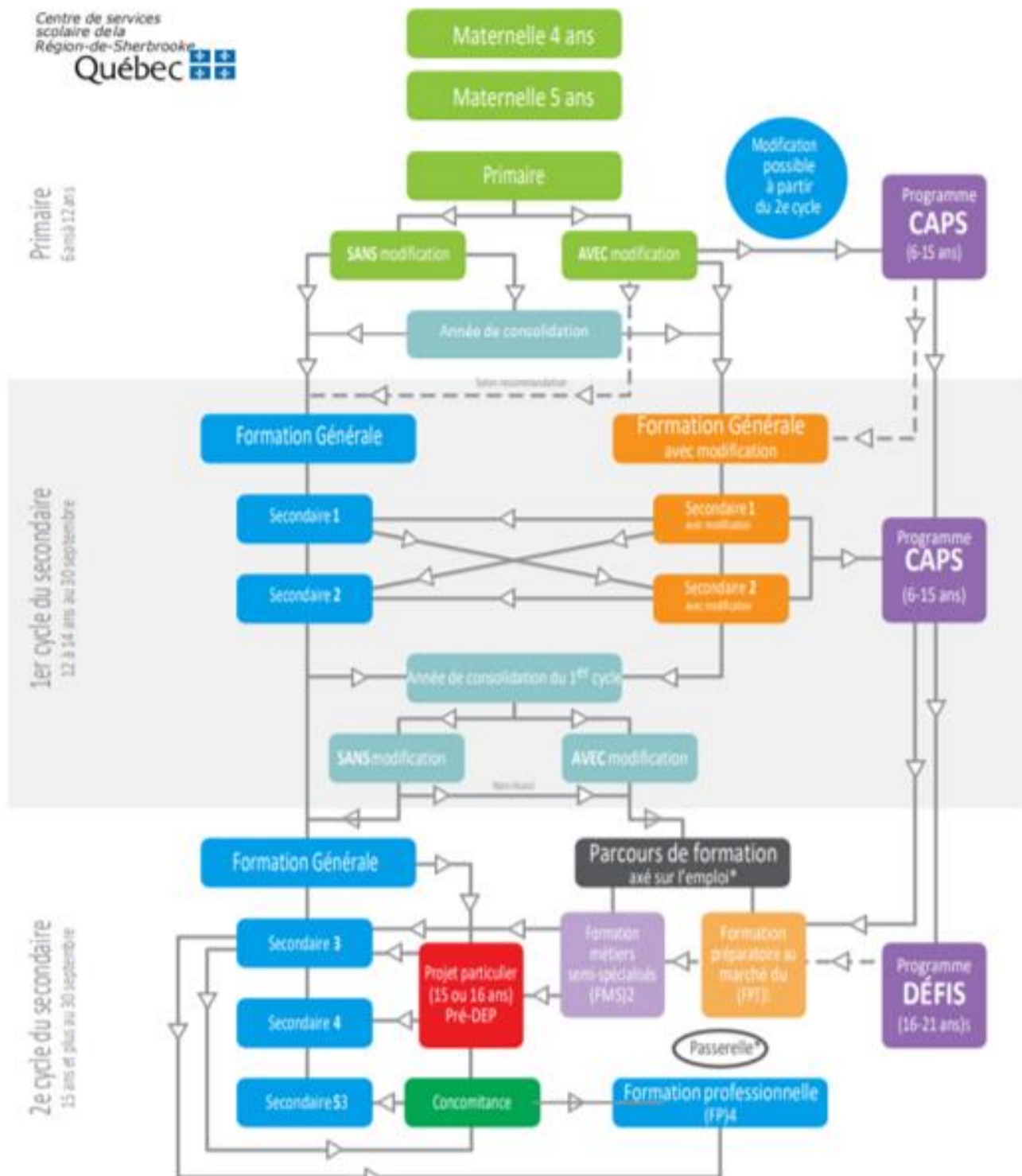
### 3.1 Mesures de contrôles exceptionnelles

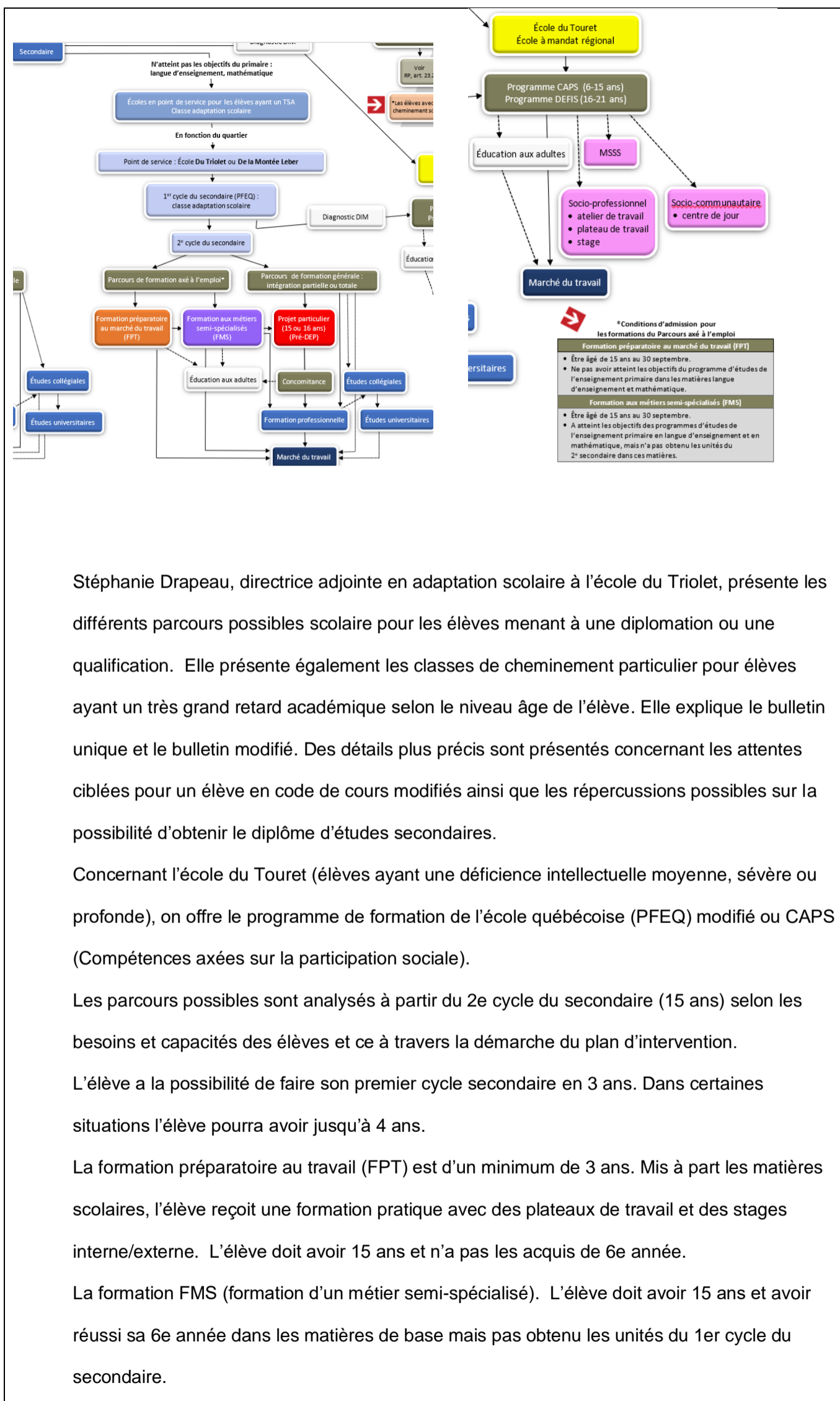
La directrice du service des ressources éducatives présente le document de référence sur les « Mesures exceptionnelles de contrôle en milieu scolaire » du CSSRS. Au lieu de 99 pages du document du Ministère, celui-ci se résume à 30 pages. Ce document sera envoyé en même temps que le PV du 17 mars 2025. Un visuel préparé par le ministère de l'éducation (MEQ) est également disponible.

### 4. SUIVI DU COMITE PARENTS (JESSICA)

Absence de Jessica

### 5. SCHEMA PARCOURS SCOLAIRES POSSIBLES POUR ELEVES EHDA





Stéphanie Drapeau, directrice adjointe en adaptation scolaire à l'école du Triolet, présente les différents parcours possibles scolaire pour les élèves menant à une diplomation ou une qualification. Elle présente également les classes de cheminement particulier pour élèves ayant un très grand retard académique selon le niveau âge de l'élève. Elle explique le bulletin unique et le bulletin modifié. Des détails plus précis sont présentés concernant les attentes ciblées pour un élève en code de cours modifiés ainsi que les répercussions possibles sur la possibilité d'obtenir le diplôme d'études secondaires.

Concernant l'école du Touret (élèves ayant une déficience intellectuelle moyenne, sévère ou profonde), on offre le programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) modifié ou CAPS (Compétences axées sur la participation sociale).

Les parcours possibles sont analysés à partir du 2e cycle du secondaire (15 ans) selon les besoins et capacités des élèves et ce à travers la démarche du plan d'intervention.

L'élève a la possibilité de faire son premier cycle secondaire en 3 ans. Dans certaines situations l'élève pourra avoir jusqu'à 4 ans.

La formation préparatoire au travail (FPT) est d'un minimum de 3 ans. Mis à part les matières scolaires, l'élève reçoit une formation pratique avec des plateaux de travail et des stages interne/externe. L'élève doit avoir 15 ans et n'a pas les acquis de 6e année.

La formation FMS (formation d'un métier semi-spécialisé). L'élève doit avoir 15 ans et avoir réussi sa 6e année dans les matières de base mais pas obtenu les unités du 1er cycle du secondaire.

La concomitance : l'élève doit avoir 15 ans et réussir les matières de base en français, anglais et mathématique de 3e secondaire et est aussi inscrit au diplôme d'études professionnelles (DEP). Des stages sont inclus dans la formation.

Pré-DEP : doit avoir réussi 2/3 des matières de base de deuxième secondaire.

Afin d'illustrer la variété des parcours, on donne un exemple d'un élève inscrit en point de service TSA, qui a fait son 1er cycle en 3 ans et pour lequel on vise une intégration au régulier pour la prochaine année. On regarde les besoins pédagogiques et la sphère adaptative.

L'élève et le parent sont accompagnés de l'équipe école et de la direction dans le cheminement de l'élève.

## 6. TRANSITION ECOLE VERS LA VIE ACTIVE – TEVA

Stéphanie Drapeau, directrice adjointe en adaptation scolaire à l'école du Triolet, présente sommairement ce qu'est la TEVA : transition école vers la vie active.

Le plan d'intervention (PI) guide les actions au niveau pédagogique tandis que la TEVA permet de faire un plan pour préparer l'élève dans sa vie active, après l'école. On souhaite rendre l'élève autonome le plus possible et se baser sur ses intérêts. L'élève est au cœur, avec son parent, de cette démarche. Des partenaires peuvent être sollicités.

Le Ministère met l'accent sur le développement des TEVAs pour les élèves. La TEVA est déployée de plus en plus pour les élèves HDAA. Habituellement, elle commence au 2e cycle du secondaire, vers 15 ans. C'est une belle démarche de connaissance de soi.

Le CSSRS a déployé un outil permettant au PI d'être développé avec la TEVA. La finalité est de permettre à l'élève de vivre des succès sur le marché du travail.

## QU'EST-CE QU'EST LA DÉMARCHE TÉVA

### Définition du Ministère de l'Éducation :

- Guide de la démarche TÉVA
  - La transition de l'école vers la vie active est une démarche planifiée, coordonnée et concertée d'activités qui vise l'accompagnement du jeune dans l'élaboration et la réalisation de son projet de vie. Cette démarche a également pour objet de le soutenir pendant son passage de l'école vers la vie active. Elle comporte des actions inscrites dans le plan d'intervention (PI), dans la majorité des cas, et dans le plan de services individualisé et intersectoriel (PSII), s'il y a lieu.
- La TÉVA : le jeune au cœur de sa démarche (Document complémentaire au Guide)
  - La démarche de transition de l'école vers la vie active (TEVA) permet à l'élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) de réaliser son projet de vie après le secondaire, que ce soit par la poursuite des études, une intégration sociale ou une intégration et un maintien en emploi.

- La démarche TÉVA s'adresse aux jeunes ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante, ainsi qu'à ceux présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Ces jeunes, qui risquent de rencontrer des obstacles dans leur quotidien, nécessitent un soutien pour développer leur autonomie ou maintenir leurs acquis. Avec le plan d'intervention scolaire et la TÉVA, ils bénéficient d'une approche concertée impliquant divers partenaires (équipe-école, centres d'éducation des adultes ou de formation professionnelle). L'objectif est de faciliter leur transition harmonieuse de l'école vers la vie active et de leur permettre de s'épanouir dans toutes les sphères de leur vie.

## POUR QUI EST LA TÉVA

### LES PARTENAIRES EXTERNES

#### • Le rôle des parents ou du tuteur

- L'implication des parents ou du tuteur est vraiment souhaitable et favorable à la démarche de l'élève
- Leur implication :
  - Collaborer avec l'école et les partenaires internes dans les différentes étapes de la démarche TÉVA
  - Accompagner l'élève dans l'accomplissement et l'atteinte des objectifs mis en place pour le projet de vie de l'élève.

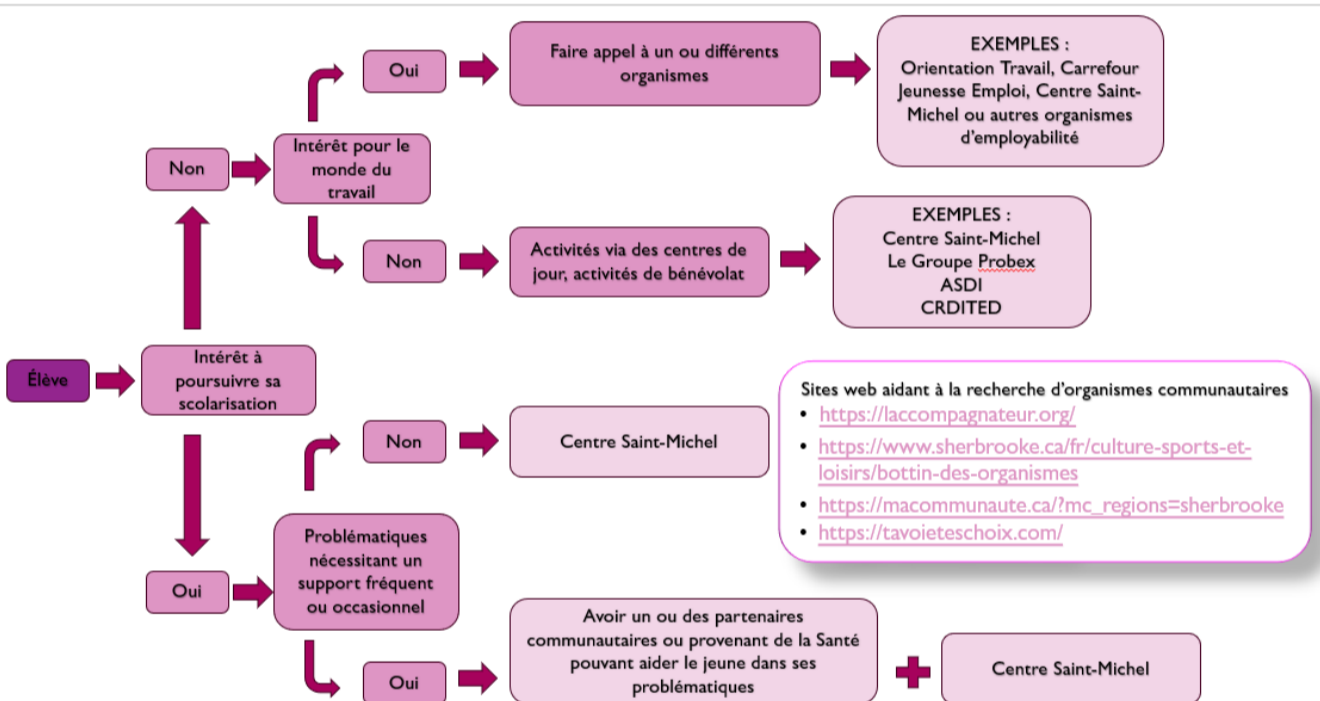
#### • Les partenaires externes

- Ces partenaires peuvent être le milieu de stage, Orientation Travail, le CRDI, la Santé, un organisme communautaire ou le Centre St-Michel, comme exemple. Ils doivent être interpellés à des moments stratégiques de la démarche.
- Leur implication :
  - Soutenir l'atteinte des objectifs du projet de vie
  - Participer au suivi du projet de vie de l'élève
  - Participation, au besoin, à l'élaboration des objectifs à atteindre

# LES ÉTAPES ET TEMPS DE LA DÉMARCHE

Collecte et analyse	Planification	Réalisation	Révision
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier le projet de vie de l'élève (portrait et analyse de ses besoins pour les 8 sphères)</li> <li>• Habiletés, capacités, compétences, besoins, santé</li> <li>• Ses attentes et motivations</li> <li>• Expérience de vie, travail, loisirs</li> <li>• Niveau de soutien social</li> <li>• Partenaires présents</li> <li>• Connaissance des ressources du milieu</li> <li>• Accès au transport</li> <li>• Respect de la confidentialité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'associer les partenaires concernés par le projet de vie de l'élève</li> <li>• Mettre en commun l'information relative à la situation de l'élève</li> <li>• Faire consensus sur les besoins à prioriser pour l'élève</li> <li>• Définir avec l'élève ses objectifs (socioprofessionnels, scolaires, résidentiels, personnels, physiques, sociaux, loisirs)</li> <li>• Déterminer les étapes de la démarche et consigner l'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer l'ensemble des acteurs</li> <li>• Mettre en œuvre et assurer le suivi des moyens retenus</li> <li>• Évaluer de façon continue les interventions permettant la réalisation du projet de vie</li> <li>• Ajuster les interventions en fonction de l'évolution, des besoins et de la situation de l'élève</li> <li>• Maintenir la communication avec les parents et les partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réviser et évaluer la démarche en fonction du projet de l'élève</li> <li>• Revoir le portrait de l'élève</li> <li>• Confirmer le projet de vie de l'élève</li> <li>• Vérifier si des changements pourraient donner une nouvelle orientation à sa démarche TÉVA</li> <li>• Vérifier si de nouveaux partenaires sont nécessaires</li> </ul>

Source : Guide pour soutenir la démarche TÉVA, page 10



Inspiré de l'essai d'Olivier Lefrançois-Richard, La transition école-vie active à l'école Irénée-Lussier, 2021

## 7. SUIVI AU PEVR (PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA REUSSITE)

[DVRapport-annuel-OFFICIEL23-24.pdf](#)

La directrice du service des ressources éducatives fait le suivi du PEVR en présentant le rapport annuel du CSSRS. Elle rappelle la mission de l'école : Socialiser, qualifier, éduquer.

## Objectifs en lien avec les indicateurs du MEQ

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Augmenter les taux de réussite des élèves.	Taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.	81,2 %* (81,4 %)**				84 %
	Taux de réussite des garçons (diplomation/qualification).	77,8 % (76,9 %)**				78,7 %
	Taux de réussite des élèves HDAA (diplomation/qualification).	59,6 % (57,7 %)**				60 %
Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % aux épreuves obligatoires.	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture en français, langue d'enseignement, <b>4<sup>e</sup> année du primaire.</b>	64,5 %* (74,1 %)**				81,6 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), <b>6<sup>e</sup> année du primaire.</b>	83,7 %* (69,8 %)**				76,5 %
	Proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture en français, langue d'enseignement, <b>2<sup>e</sup> année du secondaire.</b>	51,3 %* (61,7 %)**				70 %
Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme de formation professionnelle en 3 ans.	Proportion des élèves qui obtiennent un diplôme de formation professionnelle en 3 ans.	En attente des données du MEQ (76,1 %)**				79,1 %
Mesurer le % d'élèves du secondaire qui ont accès à une offre de services de projets pédagogiques particuliers (PPP).	Pourcentage d'élèves dans un PPP.	47 % (Prise de mesure)**				63 %
Recourir au référentiel sur le bien-être de l'élève pour analyser leur milieu.	Proportion d'écoles et de centres qui ont recours au référentiel sur le bien-être de l'élève pour analyser leur milieu.	En attente des données du MEQ (25 %)**				100 %

\* Voir explications à la page 33

\*\* Cibles 2023-2024

29

## Objectifs en lien avec les incontournables du CSSRS

### Orientation 1

Une formation de qualité et diversifiée où les pratiques éducatives appuyées sur la recherche favorisent l'atteinte de la réussite pour chaque élève.

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Assurer le développement professionnel du personnel en soutien direct aux élèves.	% d'employés, en soutien direct aux élèves, qui ont suivi, annuellement, une formation de pratiques éducatives appuyées sur la recherche et proposée par le service des ressources éducatives ou reconnue par le MEQ.	76 % (25 %)*				100 % du personnel en soutien direct aux élèves.
Mettre en place, dans les écoles et les centres, des équipes collaboratives qui respectent les caractéristiques reconnues par la recherche (via un sondage basé sur le projet CAR-CTREQ - <a href="#">Mise en œuvre du travail collaboratif au sein de l'équipe-école.</a> )	Taux d'appropriation du concept des équipes collaboratives par établissement.	43 % (25 %)*				100 % des équipes collaboratives respectent les caractéristiques reconnues par la recherche.

\* Cibles 2023-2024

## Orientation 2

Une action continue et concertée pour tous les élèves.

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Agir à la suite du dépistage des élèves.	Nombre d'élèves ayant un rendement inférieur à 70 % en français ou en mathématiques à chacune des étapes de l'année scolaire.	90 % (100 %)*				100 % des élèves identifiés par le dépistage ont un suivi au niveau de leur rendement scolaire.
	Nombre d'élèves ayant un taux d'absences répétées ou non motivées à chaque étape de l'année scolaire.	90 % (100 %)*				100 % des élèves identifiés par le dépistage ont un suivi au niveau de leur absentéisme.
Mettre en place des mesures favorisant des transitions harmonieuses.	Outil de suivi commun du parcours de l'élève du préscolaire à la fin de son parcours au CSSRS.	En attente de la création de l'outil (100 %)*				100 % des écoles et centres utilisent l'outil commun.

## Orientation 3

Des milieux de vie sains, motivants et sécuritaires.

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Diminuer le nombre d'événements déclarés en lien avec le plan de lutte contre l'intimidation et la violence (PALVI).	Nombre d'événements déclarés dans le PALVI.	74 % (25 %)*				100 % des écoles déclarent les événements.
	Nombre de situations de violence.	1 090 (800)*				800
	Nombre de situations d'intimidation.	105 (75)*				75
Mise en œuvre d'un plan d'action pour favoriser la participation et l'engagement « école-communauté-famille ».	Outil de suivi commun du parcours de l'élève du préscolaire à la fin de son parcours au CSSRS.	8 % (25 %)*				100 % des écoles et centres ont un plan d'action sur la participation et l'engagement « école-communauté-famille ».
Adopter une démarche de développement durable - faire le lien avec les 16 principes du MEQ.	Initiative déclarée par école/centre.	8 % (25 %)*				100 % des écoles et centres développent une initiative parmi les principes du développement durable.

\* Cibles 2023-2024

## Orientation 4

L'orientation de chaque élève en fonction de ses forces et de ses intérêts.

Objectifs	Indicateurs	Résultats				Cibles finales
		2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	
Valoriser les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.	Résultats du sondage	En attente du sondage hiver 2025 (90 %)*				90 % des élèves de la FGJ connaissent les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.
	Résultats du sondage	En attente du sondage hiver 2025 (80 %)*				80 % des parents de la FGJ connaissent les différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.
	Résultats du sondage	En attente des différents parcours scolaires (100 %)*				100 % de nos écoles primaires et secondaires ont au moins une activité annuelle de valorisation des différents parcours scolaires menant à une qualification et une diplomation.

\* Cibles 2023-2024

## 8. SITE EHDAA PARENTS ET PASSERELLE POSSIBLE ENTRE LES ORGANISMES ET LES PARENTS

Isabelle présente une proposition pour la capsule EHDAA dans l'info-parents. La prochaine capsule parlerait des organismes d'aide aux personnes avec TDAH, surdit , etc.

## 9. COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Façon efficace de communiquer avec les parents par le biais de l'Info Parents.

#### **10. SUIVI DU REPRESENTANT AU COMITE DE PARENTS**

Aucun suivi.

#### **11. RETOUR SUR LA RENCONTRE**

Après la présentation d'aujourd'hui, la réussite n'est pas nécessairement l'obtention d'un secondaire 5 pour tous mais plusieurs options s'offrent aux élèves.

#### **12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par **Jean-Claude Bourassa**, et résolu par **Caroline Dion**

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ